

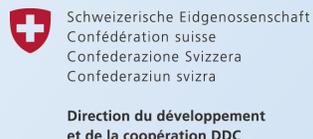


DTM

MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS



JANVIER 2018



Ce rapport de la DTM a été financé par le généreux soutien de l'Office of U.S. Foreign Disaster Assistance (USAID/OFDA), du Département du Développement International (DFID/UKaid) ou Department for International Development et de la Direction du développement et de la coopération (DDC).



TABLE DES MATIÈRES

Méthodologie de la DTM Burundi.....	1
Carte de présence de PDI	2
Points saillants.....	3
Provinces d'origine.....	4
Intentions de retour.....	5
Raisons de déplacements.....	6
Nouveaux déplacements	7
Tendances de déplacement.....	8
Aperçu humanitaire: Santé et Sécurité alimentaire.....	9
Aperçu humanitaire: Moyens de subsistance et Eau/Assainissement.....	10
Aperçu humanitaire: Education et Protection.....	11
Types d'abris des PDI.....	12
Matériaux de construction des abris.....	13
Conditions précaires dans les maisons des PDI.....	15
Cycle d'un désastre naturel.....	16
Profils provinciaux.....	17
Contact.....	18

MÉTHODOLOGIE DTM

La Matrice de Suivi des Déplacements de l'OIM est un système mis en œuvre dans le but de capturer, d'analyser et disséminer des informations visant à mieux comprendre les mouvements et les besoins des personnes déplacées internes au Burundi.

1

Des volontaires de la Croix-Rouge du Burundi consultent des informateurs-clés qui ont des connaissances sur les tendances des déplacements et les besoins des communautés. Les informateurs clés sont des chefs des communautés, des autorités locales du gouvernement, ou des chefs religieux.



2

Les enquêteurs complètent deux types d'évaluations:



Évaluations Niveau Commune

Fournit des informations sur les tendances des déplacements dans les communes

Évalue toutes les communes du Burundi (18 provinces)

Fournit des informations sur les périodes de déplacement, les provinces d'origine et les nouveaux phénomènes de déplacement



Évaluations Niveau Colline



Fournit des informations sur les besoins humanitaires

Évalue les 5 premières zones de déplacement (collines) hébergeant le plus grand nombre de personnes déplacées *

Fournit des informations sur la démographie, les vulnérabilités et les besoins sectoriels

3

Une fois les données vérifiées, l'OIM les compile pour produire un rapport.



* Les évaluations collines sont menées dans les 5 collines de chaque commune hébergeant le plus grand nombre de personnes déplacées. Or seules 2 et 3 collines des communes de Gihogazi et Shombo (province de Kirundo) accueillent respectivement des personnes déplacées internes. Par conséquent, les évaluations de ces collines sont utilisées dans l'analyse présentée dans ce rapport.

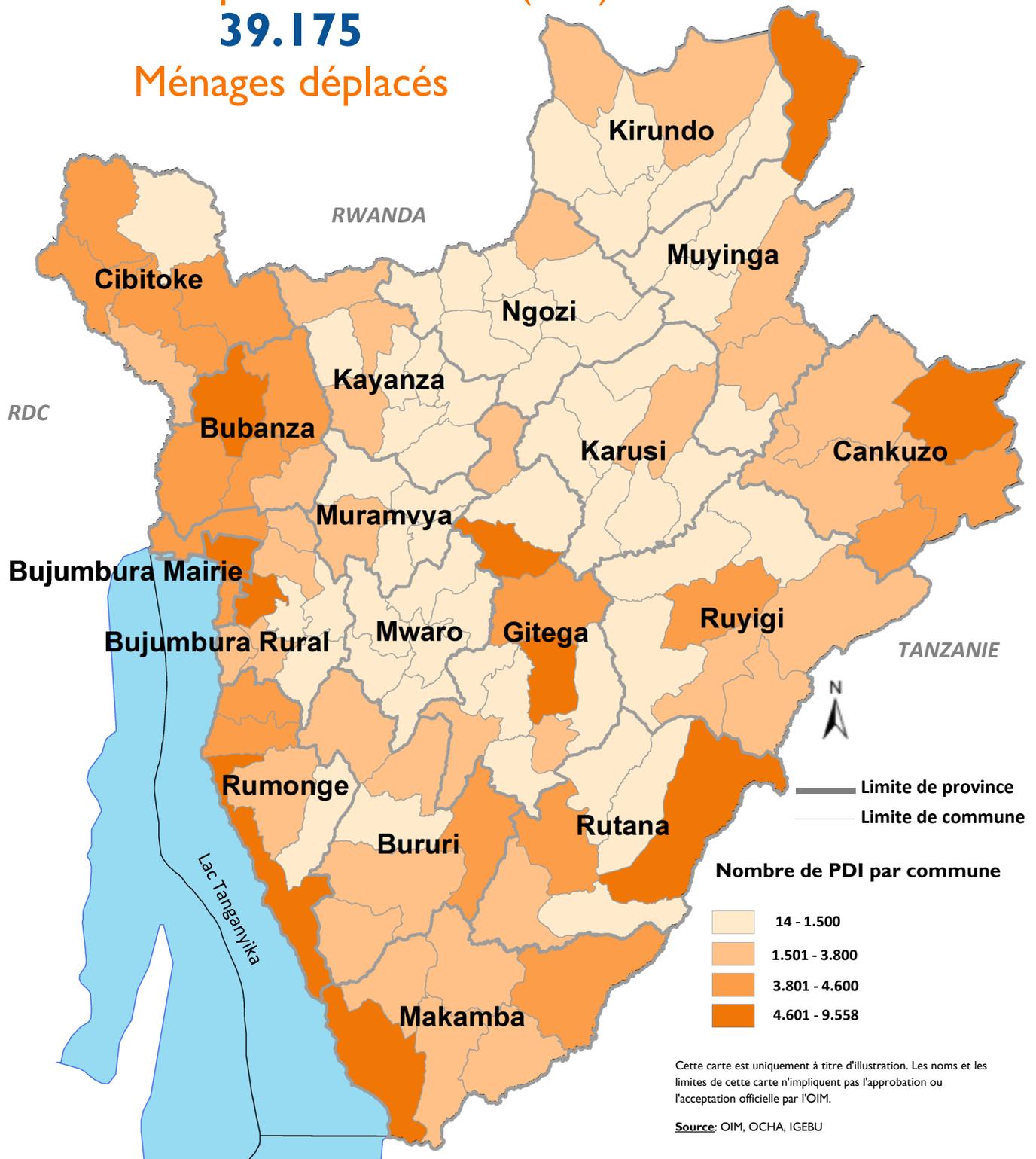
CARTE DE PRESENCE DE PDI

175.936

Personnes Déplacées Internes (PDI)

39.175

Ménages déplacés



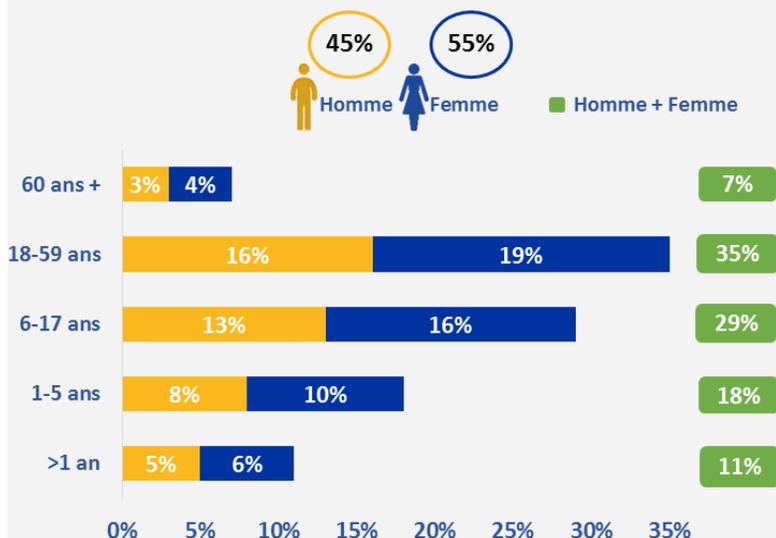
0 30 60 120 Km

©OIM Burundi - Carte de référence (Janvier 2018)

Carte I: Présence de PDI par commune

FAITS SAILLANTS

DÉMOGRAPHIE DE LA POPULATION DÉPLACÉE



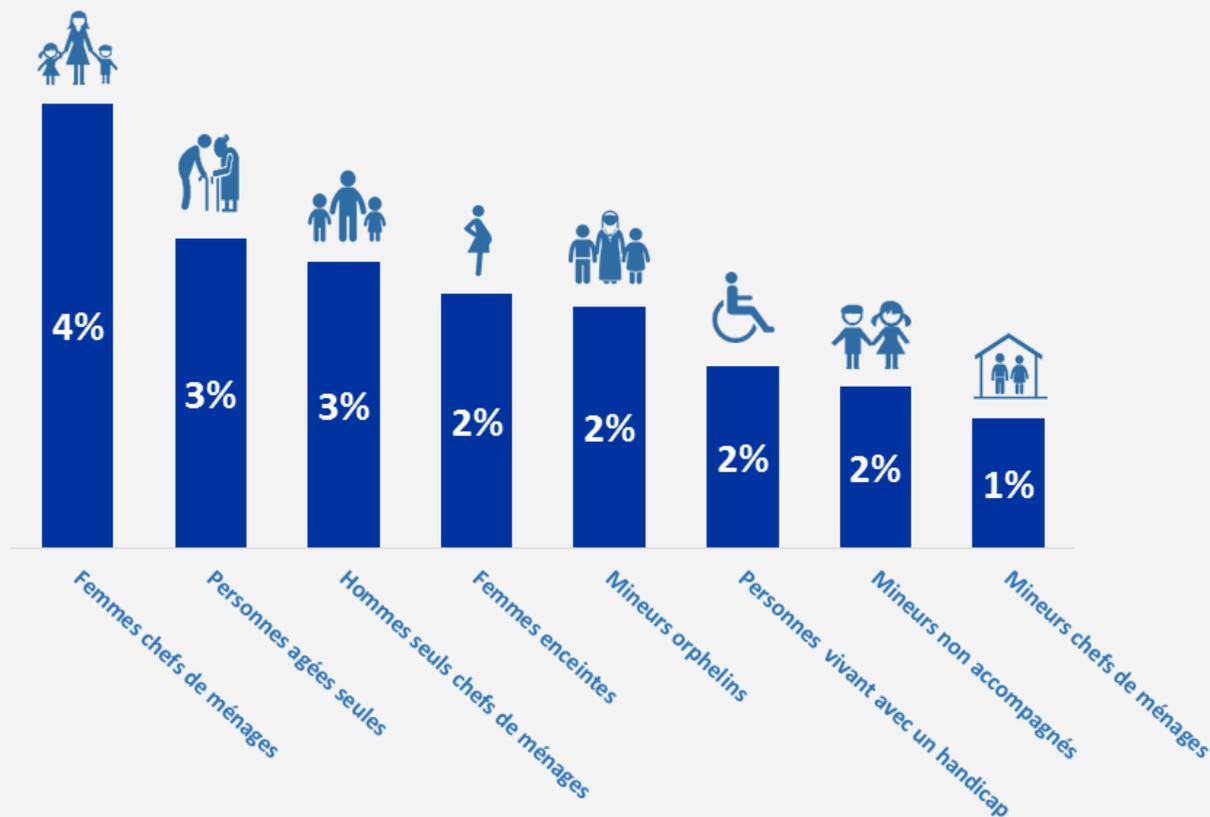
PÉRIODES DE DÉPLACEMENT



Graphique 1: Données des PDI désagrégées par âge et par sexe

Graphique 2: Répartition des PDI selon la période du commencement du déplacement

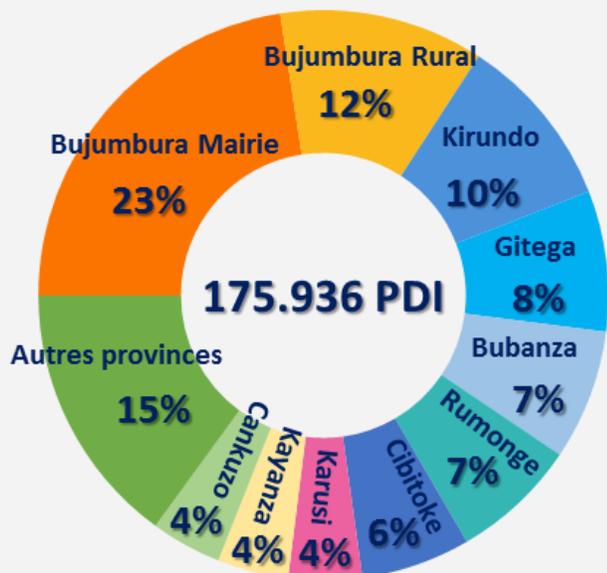
PDI AVEC DES VULNERABILITÉS SPECIFIQUES



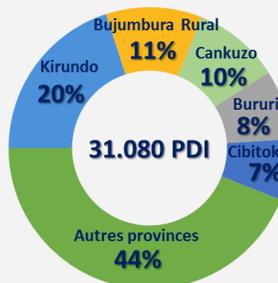
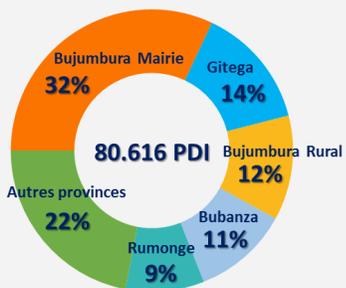
Graphique 3: Répartition en pourcentage des types de vulnérabilités signalées par les PDI

FAITS SAILLANTS

PROVINCES D'ORIGINE



Graphique 4: Estimation du pourcentage de PDI par province d'origine*



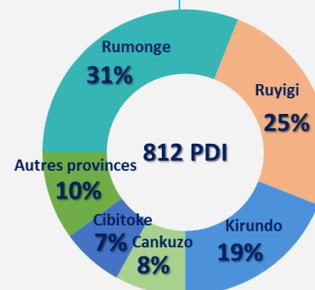
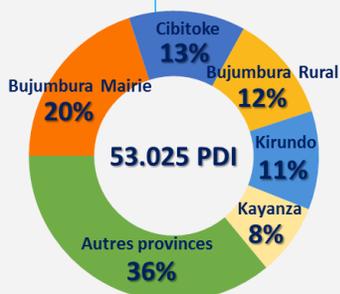
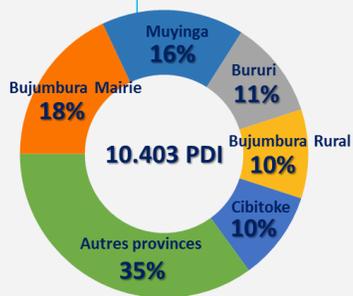
2013-2014

2015

2016

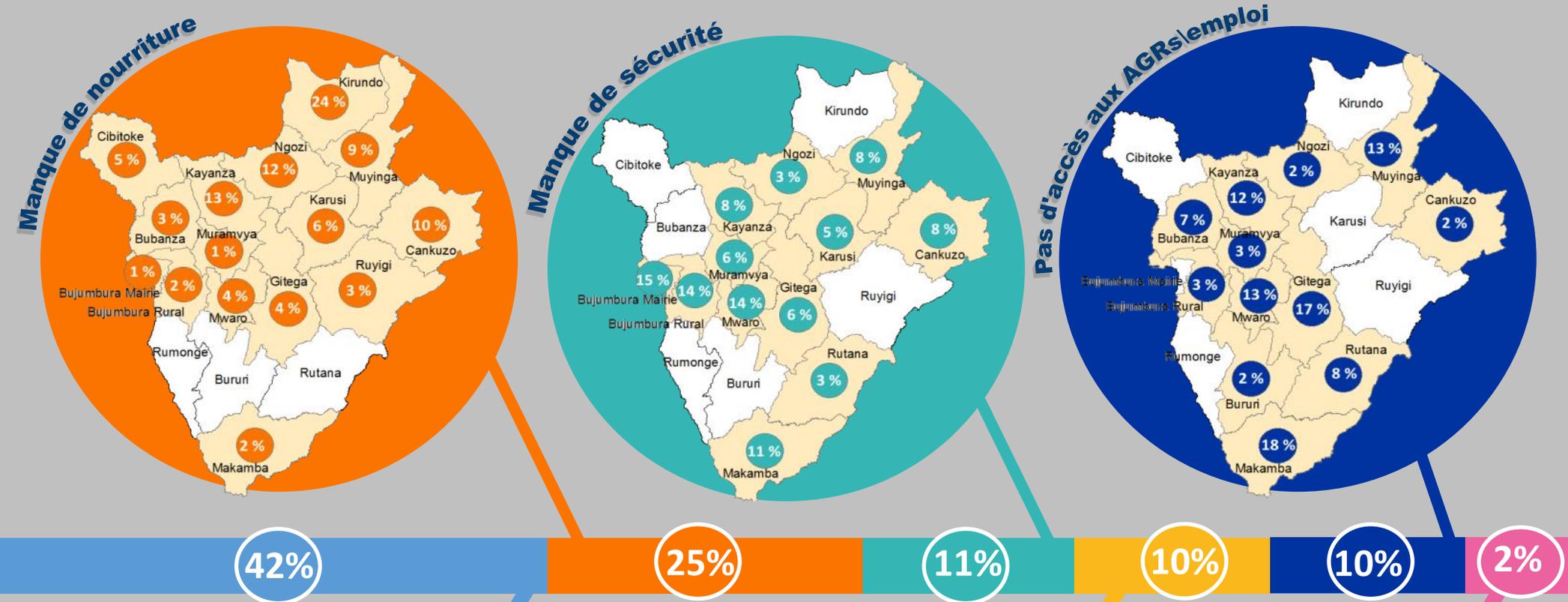
2017

2018

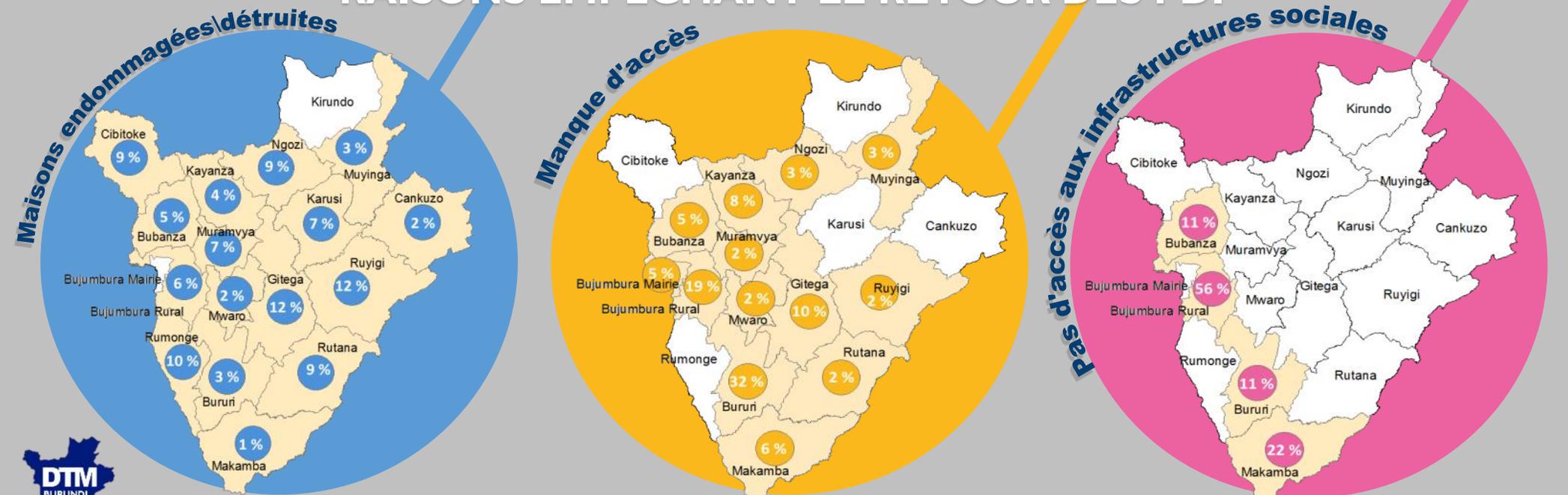


Graphique 5: Estimation du pourcentage de PDI par province d'origine, par période de déplacement*

* Cette estimation est basée sur la province d'origine rapportée de la majorité des déplacées par période de déplacement.



RAISONS EMPÊCHANT LE RETOUR DES PDI*



Graph 6: Pourcentage de collines par raison principale empêchant le retour de la majorité des PDI

* Une seule raison est demandée pour la majorité des PDI par colline.

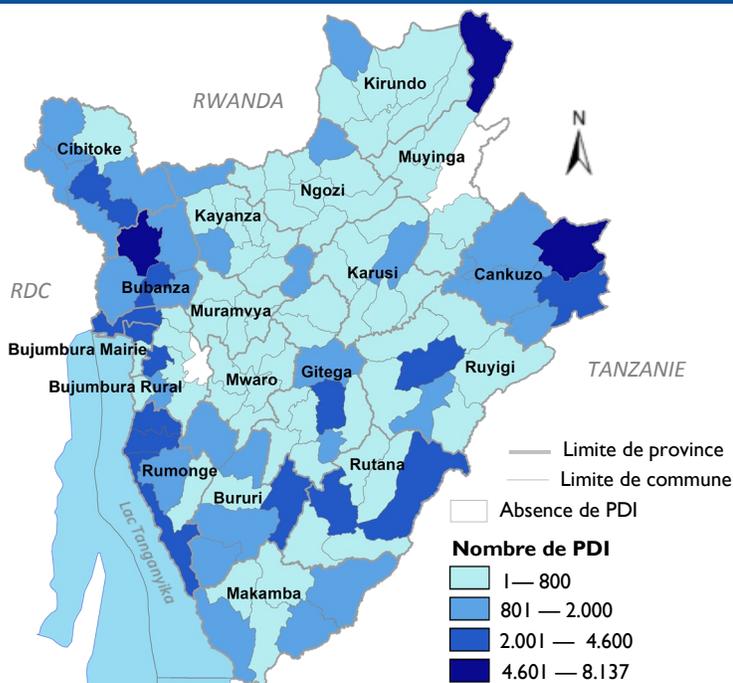


RAISONS DE DEPLACEMENT

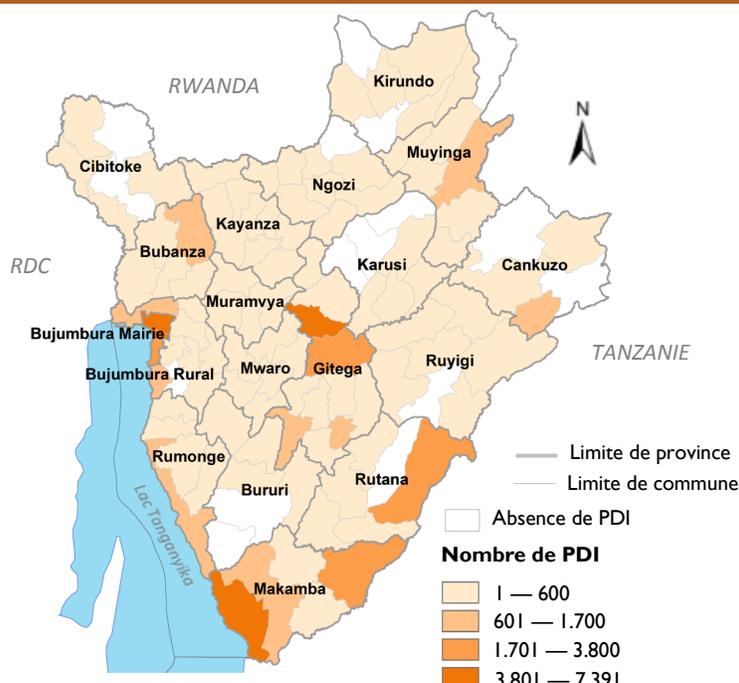
70%
DESASTRES NATURELS



30%
SITUATION SOCIO-POLITIQUE



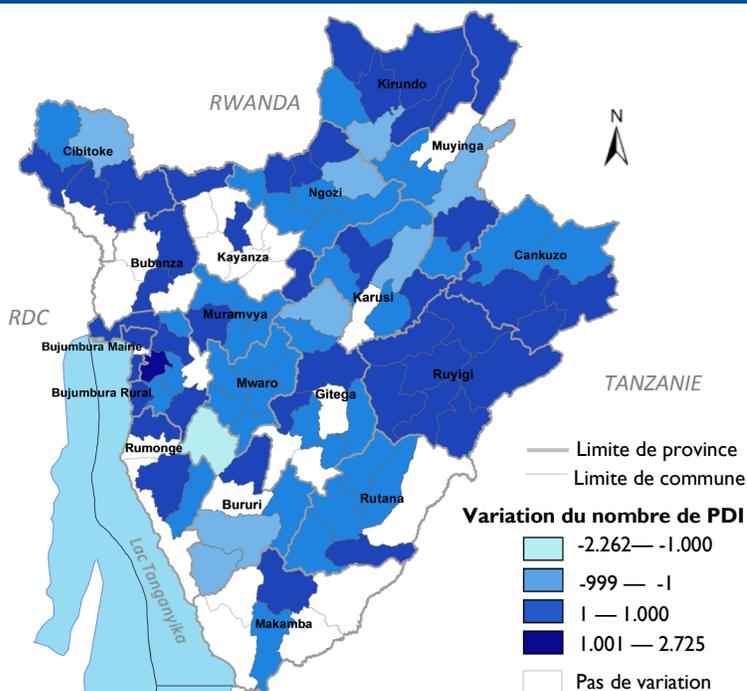
Carte 2 : Effectifs des PDI suite aux désastres naturels en janvier 2018, par commune



Carte 3 : Effectifs des PDI suite à la situation socio-politique en janvier 2018, par commune

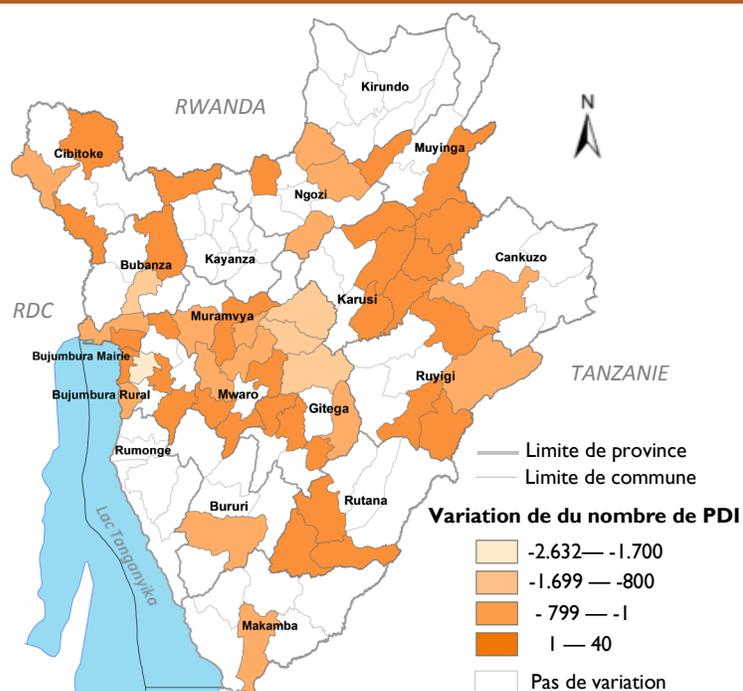
Les désastres naturels restent la première cause de déplacement de la population (121.869 PDI ou 70% de PDI). Actuellement, ce sont les communes de Mishiha (Cankuzo), Bubanza (Bubanza) et Giteranyi (Muyinga) qui hébergent le plus de PDI (20.641) à cause des désastres naturels.

En janvier 2018, le nombre de déplacements dus à la situation socio-politique est estimée à 53.225 PDI, soit 30% des déplacements. Les deux communes ayant connu le plus grand nombre de déplacement sont Muka-za et Ntangwa (Province de Bujumbura Mairie).



Carte 4 : Tendances des effectifs des PDI liés aux désastres naturels entre décembre 2017 et janvier 2018

La période de décembre 2017 à janvier 2018 a connu une augmentation des PDI suite aux désastres naturels dans toutes les communes de Ruyigi. L'augmentation la plus importante, soit une augmentation de 2.725 PDI, a été enregistrée dans la commune Kanyosha suite aux pluies torrentielles et vents violents.



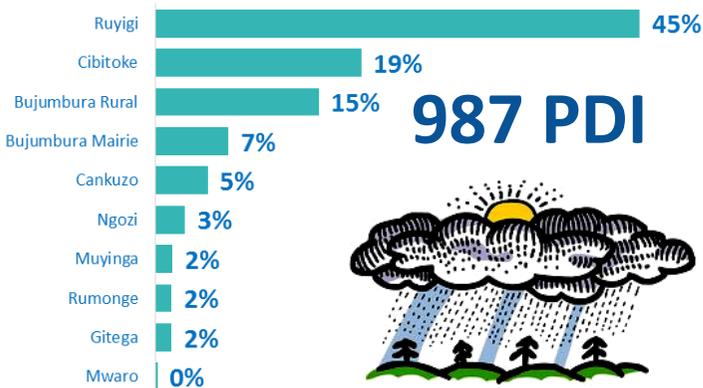
Carte 5 : Tendances des effectifs des PDI liés à la situation socio-politique entre décembre 2017 et janvier 2018

Une diminution globale de 4.270 PDI dus à la situation socio-politique a été enregistrée (entre décembre 2017 et janvier 2018), expliquée par une situation actuelle plus calme ayant permis le retour de PDI dans leurs lieux d'origine. Néanmoins, des conflits socio-politiques ont causé une légère augmentation de PDI dans certaines communes comme Muyinga (40 PDI), Gitanga (19 PDI) et Buhiga (15 PDI).

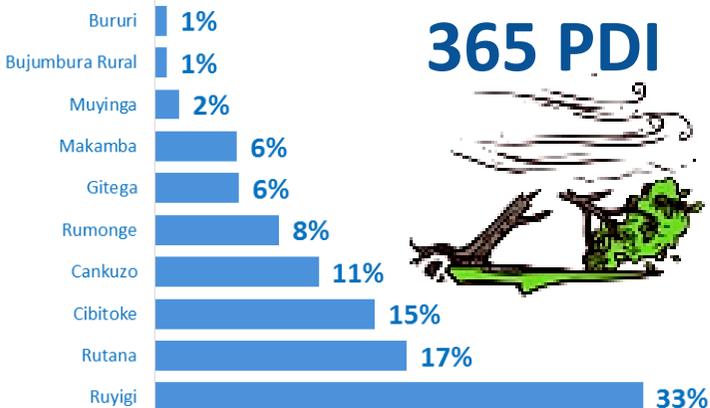
NOUVEAUX DEPLACEMENTS DUS AUX DESASTRES NATURELS—DECEMBRE 2017

PLUIES TORRENTIELLES

En décembre, 61% de nouveaux déplacements ont été causés par des pluies torrentielles. Les provinces de Ruyigi, Cibitoke et Bujumbura Rural, où des maisons ont été décoiffées et où de nombreux champs ont été détruits, ont été les plus touchées par ce phénomène.



Graphique 16: Pourcentage des nouveaux déplacements suite aux pluies torrentielles de décembre 2017, par province



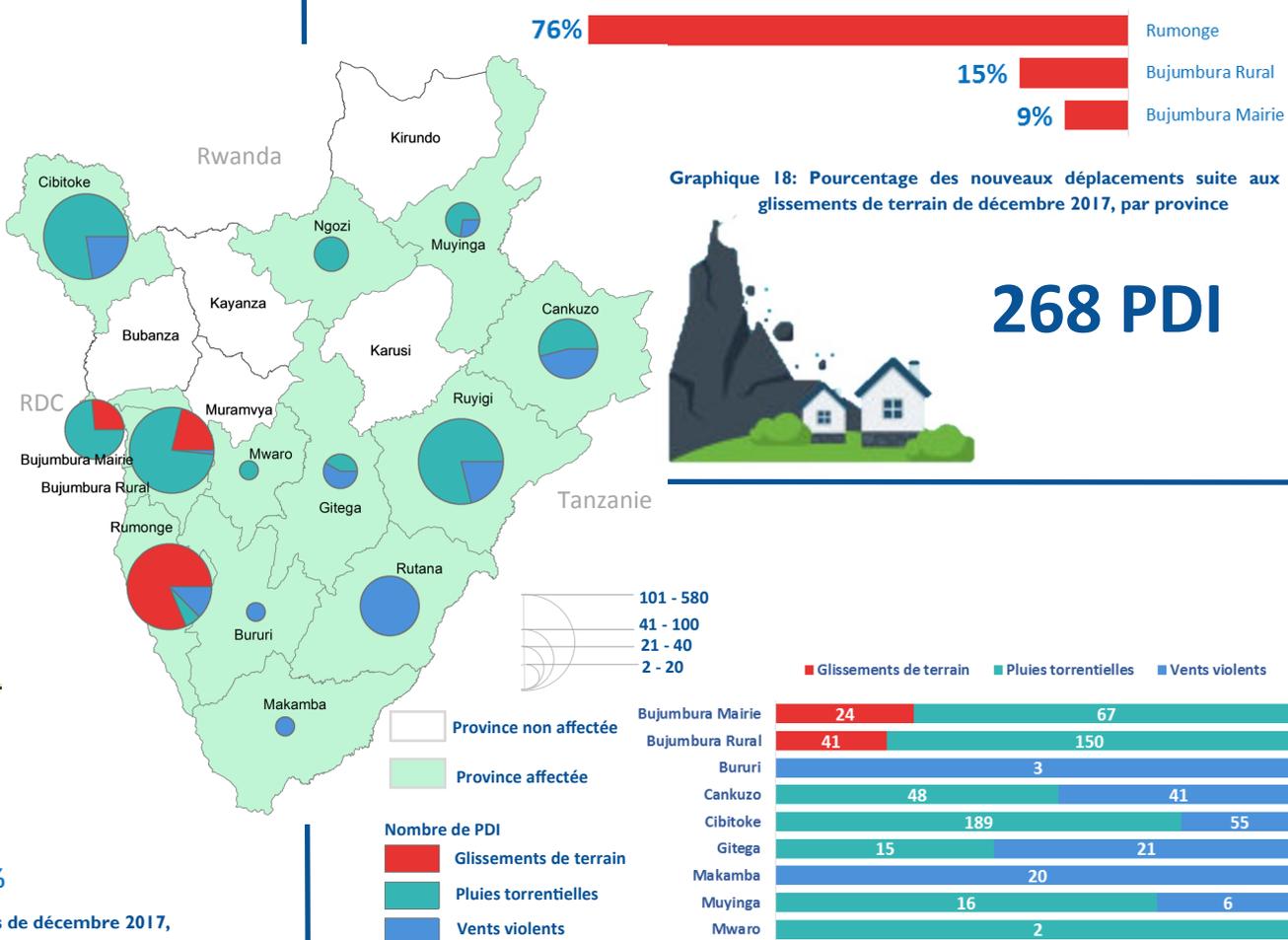
Graphique 17: Pourcentage des nouveaux déplacements suite aux vents violents de décembre 2017, par province

VENTS VIOLENTS

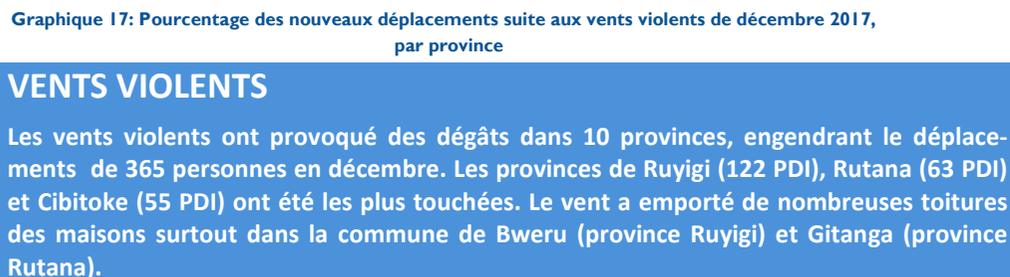
Les vents violents ont provoqué des dégâts dans 10 provinces, engendrant le déplacement de 365 personnes en décembre. Les provinces de Ruyigi (122 PDI), Rutana (63 PDI) et Cibitoke (55 PDI) ont été les plus touchées. Le vent a emporté de nombreuses toitures des maisons surtout dans la commune de Bweru (province Ruyigi) et Gitanga (province Rutana).

GLISSEMENTS DE TERRAIN

Des glissements de terrains ont causé le déplacement de 268 personnes, au cours du mois de décembre, dans les provinces de Rumonge, Bujumbura Rural et Bujumbura Mairie. Dans la province de Rumonge, ce phénomène a détruit 43 maisons et poussé 203 PDI à quitter leurs maisons.



Graphique 18: Pourcentage des nouveaux déplacements suite aux glissements de terrain de décembre 2017, par province



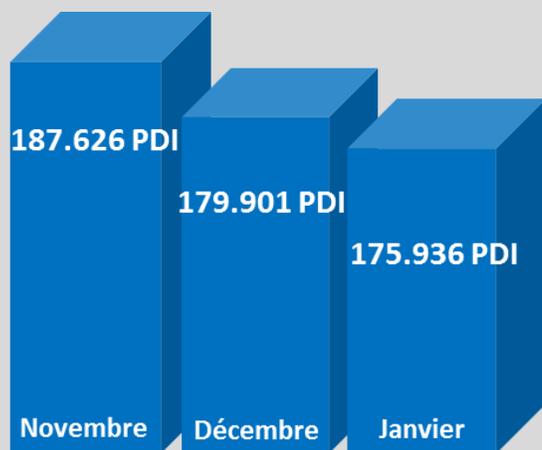
Province	Glissements de terrain	Pluies torrentielles	Vents violents
Bujumbura Mairie	24	67	3
Bujumbura Rural	41	150	3
Bururi			3
Cankuzo		48	41
Cibitoke		189	55
Gitega	15		21
Makamba		20	
Muyinga		16	6
Mwaro		2	
Ngozi		27	
Rumonge	203	15	31
Rutana		63	
Ruyigi		458	122

Graphique 19: Effectifs des personnes déplacées par nouveaux phénomènes en décembre 2017, par province

TENDANCES DE DÉPLACEMENT



DTM



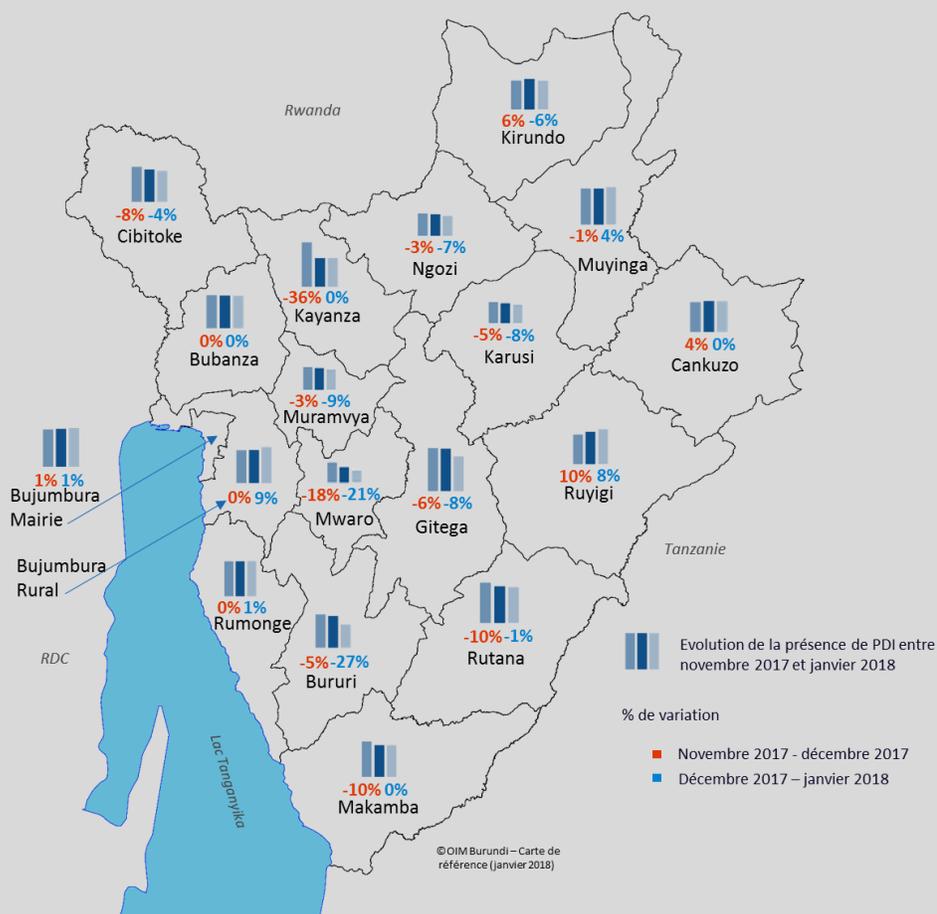
Entre les mois de novembre 2017 et janvier 2018, une diminution de 11.690 personnes déplacées internes (PDI), soit, 6% des PDI, a été constatée dans le pays. **D'une manière générale, cette baisse s'explique par la réhabilitation des maisons des PDI, la trouvaille de solutions durables, le rétablissement de la sécurité et une récolte fructueuse dans les zones d'origine des personnes ayant fui la sécheresse dans les mois précédents.** Kayanza, Bururi, Mwaro et Gitega sont les provinces où cette diminution est plus importante. De novembre 2017 à janvier 2018, le nombre de PDI à **Bururi** a diminué de 3.303 PDI, soit 31% des PDI de la province, tandis qu'il a diminué de 3.315 PDI, soit 36% des PDI dans la province de **Kayanza**. La baisse la plus significative a eu lieu dans les communes Mugamba (Bururi) où le nombre de PDI a diminué de 2.263 (69%) et Gatara (Kayanza) où le nombre de PDI a diminué de 1.192 (65%).

Cette diminution est due en grande partie au retour des PDI dans leur communauté d'origine suite à la réhabilitation des maisons des PDI, soit par les PDI elles-mêmes, par des organisations comme la Croix Rouge à travers ses volontaires. De plus, les personnes qui s'étaient déplacées à cause de la situation socio politique actuelle retournent dans leur communauté d'origine (Bujumbura Mairie et Bujumbura Rural) car elles estiment que la sécurité y est rétablie.

Dans la province de **Gitega**, le nombre de PDI a diminué de 8%, et notamment dans la commune de Giheta, où 918 sont retournés dans leur communauté d'origine (Bujumbura Mairie) à la suite du rétablissement progressif de la sécurité. **Beaucoup de ces PDI avaient quitté Bujumbura à cause de la situation socio-politique et travaillaient comme des travailleurs dans les ménages.** D'autres avaient un petit commerce mais ont décidé de reprendre l'activité qu'elles occupaient dans la capitale avant leur déplacement lorsque l'opportunité s'est présentée.

Dans la province de **Mwaro**, il y a eu diminution de 21% des PDI de décembre 2017 à janvier 2018. Cette baisse a été la plus importante dans la commune de Rusaka, où le nombre de PDI a diminué de 52%. Le retour des PDI dans les communautés d'origine suite à la réhabilitation de leurs maisons et le fait d'être parvenu à des solutions durables pour les personnes ayant préféré s'installer définitivement dans le lieu des déplacements explique cette diminution.

La province de **Cibitoke** a aussi connu une diminution de 4% des PDI de décembre 2017 à janvier 2018. **La baisse la plus importante se situe dans la commune de Mabayi, qui a été témoin du retour de 641 PDI qui avaient fui en raison de la sécheresse qui avait sévi dans certaines localités les mois précédents.** Beaucoup avaient fui dans la commune de Rugombo, dont le retour est motivé par une récolte de meilleure qualité.



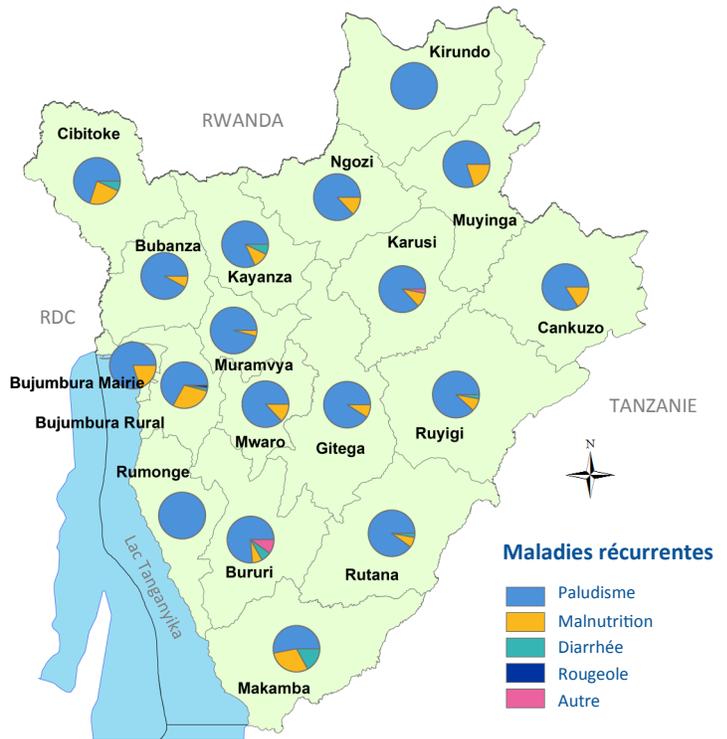
Carte II : Evolution en pourcentage de la présence de PDI entre les mois de novembre 2017 et janvier 2018, par province

Durant la période de décembre 2017 à janvier 2018, il y a eu une augmentation de 8% ou 536 PDI dans la province de **Ruyigi**. Les PDI en provenance de Kirundo continuent à fuir la faim, amenée par la sécheresse qui avait touché cette province pendant plusieurs mois. Ces PDI ont choisi de se déplacer vers la province de Ruyigi plus particulièrement dans les communes de Bweru et Kinyinya en raison de la disponibilité des terres cultivables et de l'offre du travail.

APERÇU HUMANITAIRE

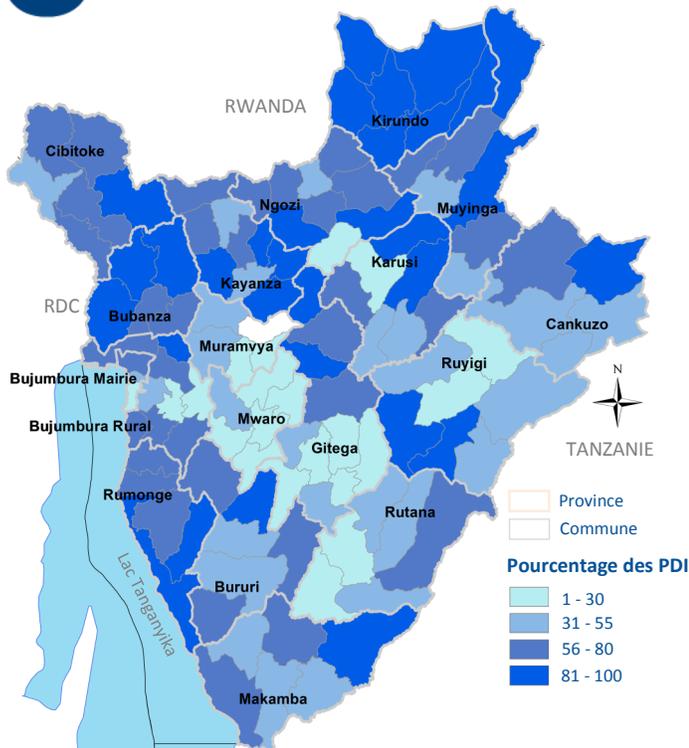
Santé

Le paludisme était le problème de santé le plus récurrent dans 84% des collines enquêtées dans le pays. Les provinces les plus touchées sont celles de Muramvya (96%), Bubanza (92%), Gitega (91%), Rutana (90%), Rumonge (100%) et Kirundo (100%). Dans ces deux dernières provinces, le paludisme constitue le problème de santé le plus récurrent dans la totalité des collines enquêtées. La malnutrition est aussi un problème de santé des PDI dans plusieurs provinces. Les plus touchées sont les provinces de Makamba (30%), Bujumbura Rural (29%) et Cibitoke (23%).



Carte 6: Prévalence des problèmes de santé rapportés par les PDI, par colline

Sécurité alimentaire



Carte 7: Pourcentage des PDI ayant accès à un seul repas par jour, par commune

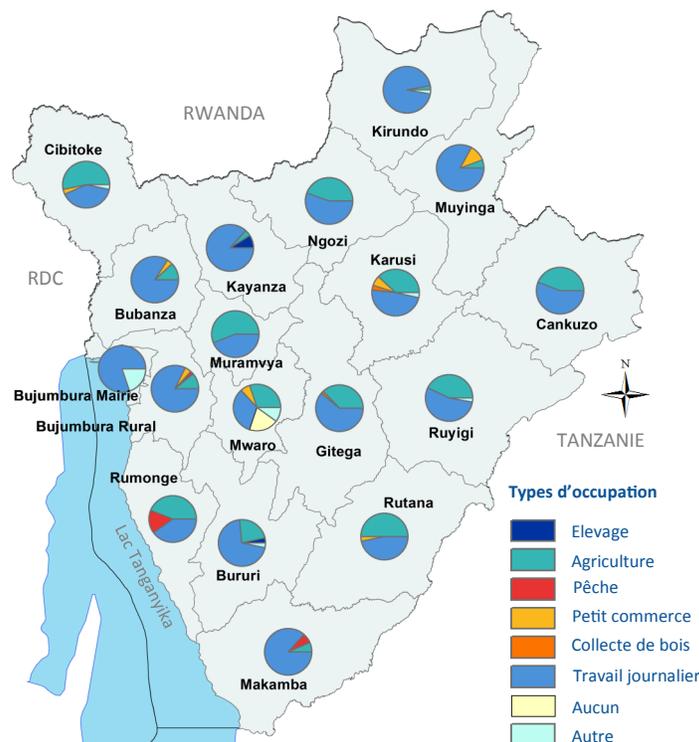
60% des personnes déplacées internes (PDI) font face à l'insécurité alimentaire sévère et ne mangent qu'un seul repas par jour. Les taux les plus élevés des PDI ayant accès à un seul repas par jour se trouvent dans les collines des provinces de Kirundo (100%), Bubanza (83%), Rumonge (81%) et Kayanza (81%). Cette situation est la plus marquée dans la province de Kirundo où les PDI de toutes les collines enquêtées de 5 des 7 communes de la province ne mangent qu'un repas par jour. Dans 96% des collines enquêtées du pays, il n'y a pas eu de distribution de vivres ces 3 derniers mois.

APERÇU HUMANITAIRE



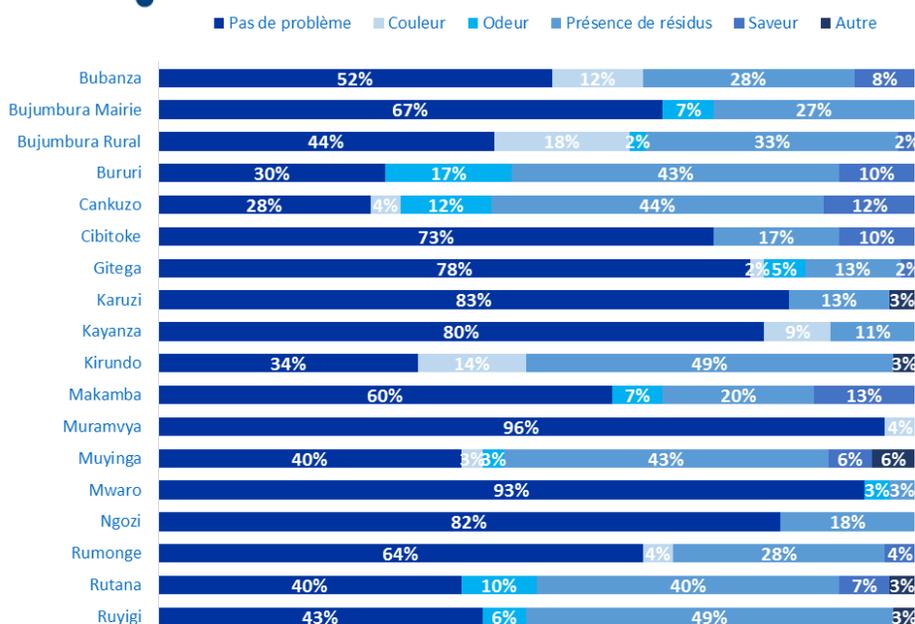
Moyens de subsistance

Dans 65% des collines enquêtées, le travail journalier est l'emploi principal de la majorité des hommes déplacés internes dans le pays et 49% des collines rapportent que cette activité est le moyen de subsistance de la majorité des femmes déplacées. Dans 28% des collines, l'agriculture est l'activité principale des hommes déplacés internes. Néanmoins, les autres activités comme l'élevage, la pêche et le petit commerce occupent une petite portion (8%). Dans la province de Bujumbura Mairie, aucun quartier (colline) ne rapporte l'agriculture comme l'occupation de la majorité des hommes déplacés tandis que dans 80% des quartiers enquêtés de la même province rapportent le travail journalier comme l'occupation de la majorité des hommes déplacés. Dans 67% des quartiers enquêtés de Bujumbura Mairie, la majorité des femmes déplacées vit du petit commerce.



Carte 8 : Pourcentage de collines par occupation de la majorité des hommes déplacés, par province

Eau et Assainissement



Graphique 7 : Pourcentage de collines par la perception des problèmes liés à la qualité de l'eau, par province

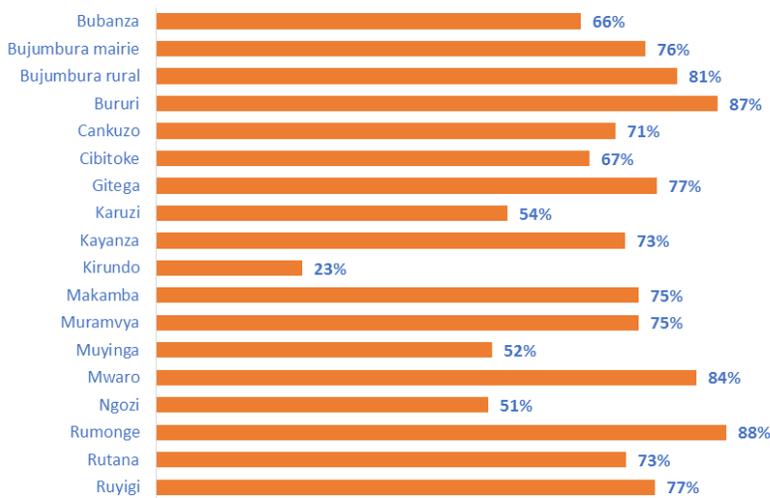
Dans 39% des collines enquêtées, des plaintes ont été rapportées sur la qualité de l'eau. 67% de ces collines enquêtées rapportent le problème de présence des résidus dans l'eau. Cette plainte est identifiée dans 49% des collines enquêtées des provinces de Kirundo et Ruyigi et dans 44% des collines enquêtées de la province de Cankuzo. 17% des collines de la province de Bururi sont le plus préoccupées par la mauvaise odeur de l'eau. 10% des collines du pays rapportent des plaintes sur la saveur de l'eau.

APERÇU HUMANITAIRE

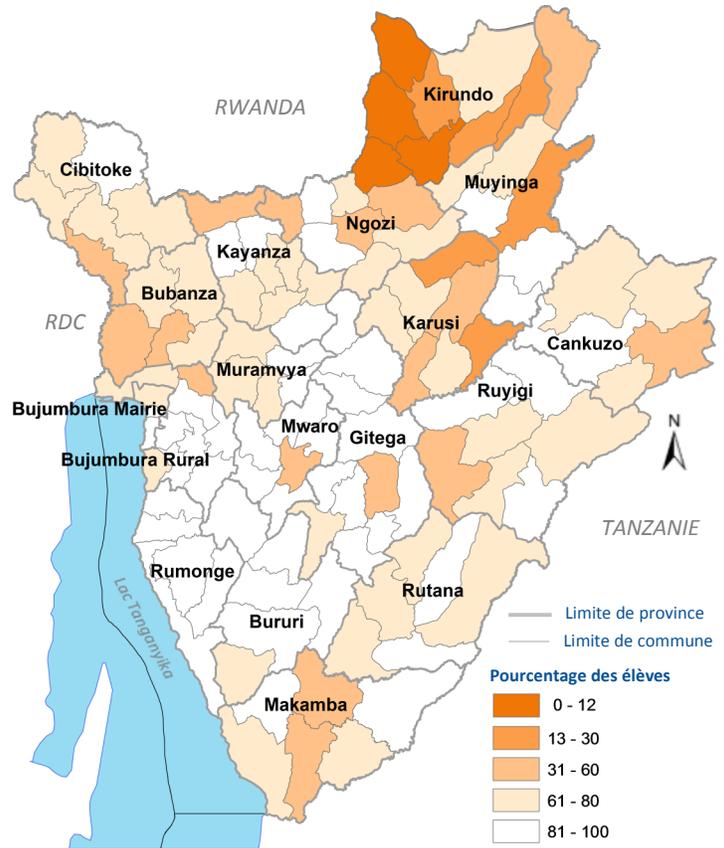


Education

Dans tout le pays, 72% des enfants déplacés en âge d'être scolarisés vont à l'école. Cependant, dans toutes les collines enquêtées des communes de Bugabira, Ntega et Vumbi (Province de Kirundo) et celle de Marangara (Province de Ngozi) aucun enfant déplacé ne va à l'école. La pauvreté des PDI, accentuée par la sécheresse de ces dernières années est la cause majeure de cette non scolarisation.



Graphique 8: Taux de scolarité des enfants déplacés, par province

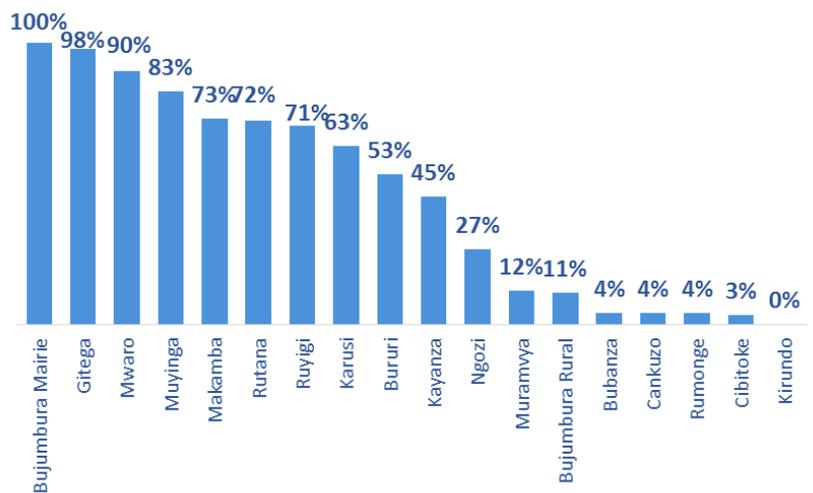


Carte 9: Taux de scolarité des enfants déplacés, par commune



Protection

Un système de rapportage des cas de violences basées sur le genre existe dans 46% des collines enquêtées dans le pays. Dans la totalité des quartiers (collines) enquêtés de la province de Bujumbura Mairie, ce système de reportage existe, tandis que dans toutes les collines enquêtées de la province de Kirundo, ce système de rapportage y est inexistant. Les provinces les plus touchées par l'absence d'un système de signalement sont Kirundo, Cibitoke, Bubanza, Cankuzo et Rumonge.



Graphique 9: Pourcentage de collines dans lesquelles un système de protection des violences basées sur le genre est mis en place, par province

TYPES D'ABRIS DES PDI

Familles d'accueil



Membres de la famille ou amis accueillant les personnes déplacées internes (PDI) suite au déplacement de ces-dernières.

52%

PDI: 91.034
Ménages: 20.928

25%

PDI: 44.292
Ménages: 9.560

Maisons louées

L'un des types d'hébergement payé par les PDI pour ceux qui ont été obligés de quitter leur foyer.



12%

PDI: 21.047
Ménages: 4.675

Maisons en paille



Maisons construites par les PDI, entièrement en paille ou dont la toiture est constituée de paille.

6%

PDI: 11.554
Ménages: 2.645

Maisons vides ou abandonnées

Maisons inachevées ou maisons en ruines abandonnées dans lesquelles les PDI s'installent si elles n'ont pas les moyens pour se payer un loyer ou qui n'ont pas de famille pour les accueillir.



5%

PDI: 8.009
Ménages: 1.367

Camps/Sites



Ensemble des installations provisoires dans lesquelles sont regroupées des personnes qui ont été obligées de quitter leur ménage.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DES ABRIS



Différents matériaux de construction sont utilisés dans la construction des abris des PDI au Burundi. Selon les moyens de chacun, les personnes déplacées utilisent des matériaux de niveaux différents de durabilité qui fournissent de niveaux de protection différents. Les matériaux utilisés pour construire l'abri pourront exacerber ou atténuer la vulnérabilité de PDI.

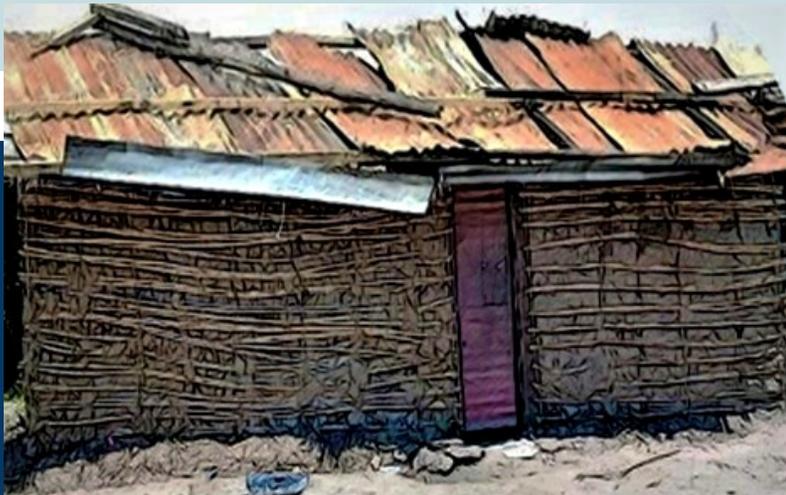


PAILLE

Bien que les personnes déplacées entassent de la paille pour couvrir leurs maisons, celle-ci n'est ni résistante ni durable et ne garantit pas de protection adéquate. Les pailles s'enflamment facilement et, pendant la saison des pluies, l'eau pénètre à travers la paille et est à l'origine des maladies. Les maisons en pailles sont le type d'abri le plus fréquemment utilisé par les ménages vulnérables au Burundi car la paille est peu coûteuse et facile à trouver.

PERCHES

Coupés et utilisés pour la construction, ces troncs d'arbres peuvent être utilisés à la place des murs. Parfois, les perches en bois servent à soutenir l'abri ou la toiture de la maison. Cependant, ces perches ne sont pas durables. Elles sont fréquemment attaquées par des insectes et laissent entrer l'eau de pluie, la poussière et d'autres animaux rampants comme les insectes ou les serpents, qui posent un risque à la santé des PDI.



TÔLES EN ALUMINIUM

Les tôles en aluminium sont utilisées pour la toiture. Elles sont durables et résistantes aux intempéries. Cependant, les tôles sont potentiellement coûteuses pour un déplacé interne vulnérable. Au lieu de cela, les PDI utilisent souvent des morceaux de vieilles feuilles d'aluminium inutilisées. Quand il pleut, la pluie mélangée avec la rouille de ces dernières pourrait nuire aux PDI et causer des maladies infectieuses comme le tétanos.

TUILES

Les tuiles utilisées pour construire des maisons sont faites d'argile et sont cuites dans des fours pour les rendre solides. Ces dalles recouvrent très bien la toiture et empêchent l'eau de pluie de pénétrer. Elles sont moins chères que les tôles et sont durables, mais nécessitent un toit solide. Comme elles sont lourdes, il y a un risque de chute si les matériaux composant le toit ne sont pas assez solides pour les supporter, particulièrement en cas de désastre naturel.

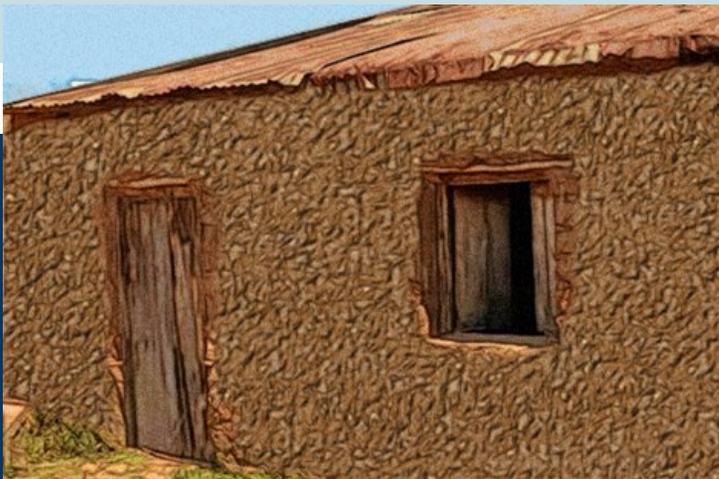


FEUILLES

Les feuilles ou l'écorce des bananiers sont utilisées pour les murs ou les toitures principalement dans les cas d'urgence. Lorsque les personnes déplacées sont forcées de quitter leurs maisons, elles réfléchissent initialement à construire un abri en feuilles en raison de leur accessibilité à ces matériaux. Cependant, ces feuilles peuvent être emportées par le vent ou s'enflammer, nuisant à la santé des personnes déplacées et détruisant des biens. En outre, elles ne sont pas perméables et des animaux comme les serpents se trouvent souvent dans les maisons construites avec des feuilles.

BRIQUES D'ADOBE

Les briques sont faites de terre et d'eau et ensuite séchées au soleil. Ces briques sont préférées pour la population déplacée parce qu'elles ne sont pas chères et il est facile de trouver de la terre et de l'eau pour les fabriquer. Cependant, ces briques sont très vulnérables à la pluie. Si elles sont mouillées pendant une longue période, la boue qui forme les briques devient molle et peut faire s'effondrer la maison.



CAILLOUX

Les cailloux sont souvent utilisés pour renforcer les murs des maisons faites de boue. Lorsque les murs d'une maison de boue et de bâtons sont encore humides, on y attache des cailloux afin de les renforcer. Faciles à trouver et peu chers, ces cailloux soutiennent la maison pendant la saison des pluies et empêchent la maison de facilement s'effondrer.

Conditions précaires dans les maisons des PDI



Les maisons occupées par les PDI sont souvent de petites chambres d'environ quelques mètres carrés contenant tous les biens d'un ménage, rangés d'une manière inadéquate. Cette précarité des conditions dans les maisons des PDI comporte plusieurs conséquences:

EXIGUÏTÉ DANS LES MAISONS



A cause de l'exiguïté dans ces maisons, les parents passent souvent la nuit dans la même pièce que leurs enfants. Cette extrême promiscuité n'est pas sans conséquences pour les enfants qui, à force de vivre l'intimité de leurs parents finit par en être affectés. Souvent, avec un grand nombre de personnes vivant ensemble dans un même espace, la situation pourrait se produire un risque de protection. Comme résultat, les enfants peuvent être victimes des maladies sexuellement transmissibles ou des grossesses non désirées pour les jeunes filles.

ÉTAT DES TOITURES

Souvent, les toitures des maisons sont en mauvais état et favorisent les fuites d'eau. La pluie laisse des eaux stagnantes dans la maison qui créent de la boue et zones de reproduction des moustiques alors les occupants deviennent des proies faciles au paludisme. Le fait que les parents et les enfants dorment sur le sol les expose aux inondations et le matériel de couchage risque d'être endommagé.



CONSERVATION DES BIENS

Les ustensiles de cuisine qui sont conservés sur le sol et dans la même pièce où dorment les personnes et les animaux d'une manière inadéquate concourent à la détérioration de la santé des PDI.



CONSERVATION DE L'EAU

La conservation de l'eau dans des casseroles non-couvertes et les animaux domestiques qui dorment souvent à l'intérieur de la maison contribuent également à augmenter les risques d'attraper les maladies liées au manque d'hygiène et d'assainissement.



DISPOSITION DE LA CUISINE

Les cuisines se trouvent souvent à l'intérieur des abris avec des murs et des toitures en paille. Comme résultat, la maison coure le risque de prendre feu, les personnes peuvent être asphyxiées de la fumée et le peu d'articles qui se trouvent dans les maisons risquent de brûler.



ÉTAT DES PORTES

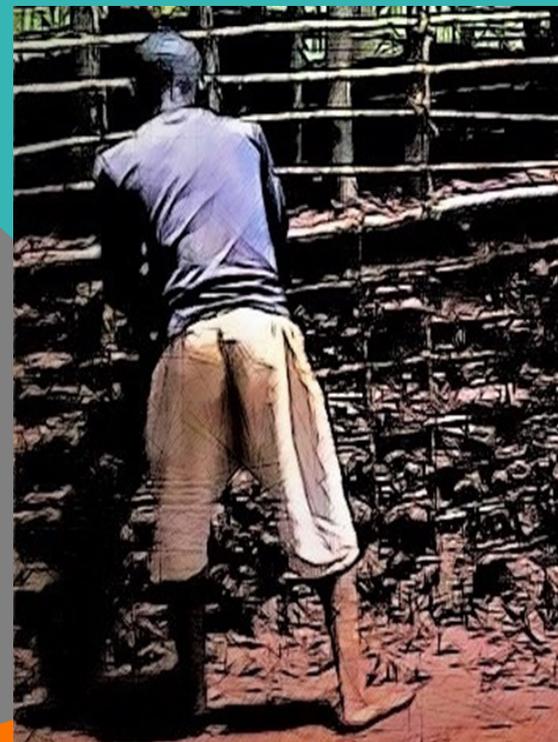
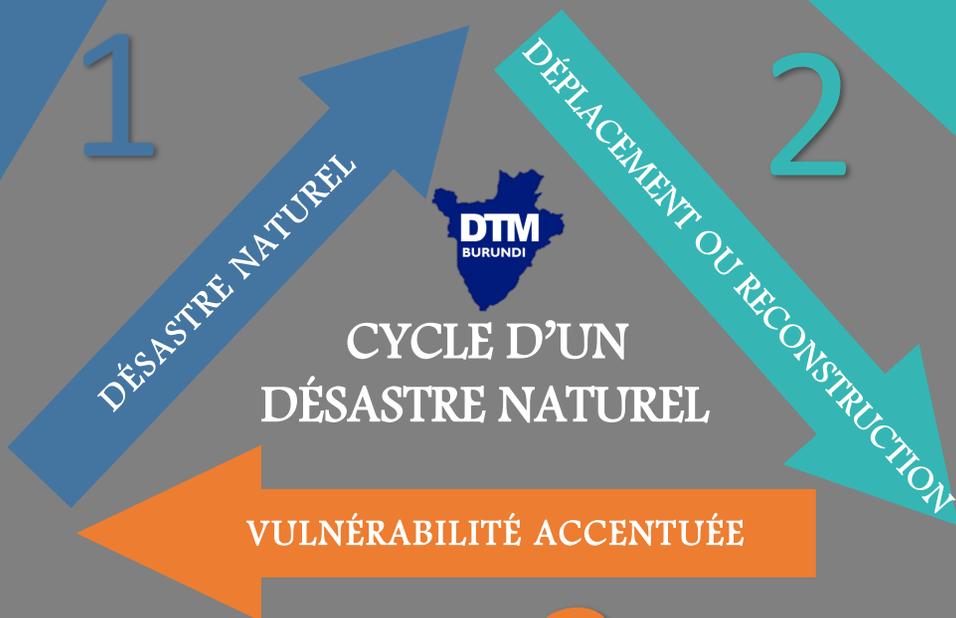
Au regard de l'état des portes, la sécurité des personnes et des biens dans les maisons n'est pas assurée qui se résument souvent à une sorte de bâche plastique trouée posée sur l'entrée et des murs en paille. Ils favorisent l'entrée des voleurs ou des animaux sauvages comme des serpents qui peuvent occasionner des dégâts humains ou perturber le sommeil pendant la nuit.





Suite aux conséquences des intempéries de la saison pluvieuse et les dommages constants à leurs abris, la population burundaise vit dans une situation précaire. Quelques personnes parviennent à réparer leurs maisons mais à cause de leurs moyens financiers limités, ils ne peuvent utiliser que des matériaux non-durables. Ils manquent également de connaissances quant aux techniques de construction des abris et ne savent notamment pas identifier les terrains de construction adéquats. D'autres personnes ne sont pas capables de faire ces travaux de réparation ou de reconstruction et sont obligées de se déplacer. Ces sont souvent les veuves, les personnes âgées, les personnes handicapées, les orphelins et les personnes souffrant des maladies chroniques qui se déplacent.

Chaque année, le Burundi connaît des problèmes dus aux désastres naturels dont la destruction des maisons et des champs de cultures, la perte des biens, et parfois la perte des vies humaines. Les pluies torrentielles, les vents violents et les glissements de terrain sont parmi ces désastres. Les désastres plus fréquents sont les pluies torrentielles de la saison pluvieuse qui s'étend généralement des mois de septembre à avril. Ces pluies sont généralement accompagnées de vents violents qui détruisent ou endommagent un grand nombre de maisons. Les conséquences de ce phénomène touchent réellement des ménages déjà affectés par la pauvreté comme la destruction se passe majoritairement les maisons qui ne sont pas construites en matériaux durables.



3 Souvent les maisons reconstruites ne peuvent pas résister aux nouveaux désastres et elles sont détruites à plusieurs reprises par des autres désastres naturels. Des familles peuvent se retrouver en déplacement plusieurs fois au cours de l'année malgré qu'elles aient essayé de reconstruire des maisons. Après avoir perdu leurs maisons et leurs biens, plusieurs personnes restent ainsi en déplacement, exposées au froid, aux maladies et autres intempéries. Par le manque des logements appropriés, le déplacement continu et la pauvreté, les maladies liées à la mauvaise qualité d'hygiène et des conditions sanitaires comme la diarrhée, la dysenterie et le paludisme surviennent et rendent les personnes déplacées plus vulnérables.

PROVINCE	NOMBRE DE PDI (Ménages)	RAISONS DE DEPLACEMENT			PERIODE DE DEPLACEMENT*				
		■ Désastres naturels	■ Situation socio-politique	■ Autres raisons	* PDI actuellement déplacées				
Bubanza	19.197 PDI (3.868 ménages)	85%	4%	11%	6% (2013-14)	48% (2015)	37% (2016)	9% (2017)	0% (2018)
Bujumbura Mairie	20.880 PDI (4.417 ménages)	24%	76%		3% (2013-14)	65% (2015)	24% (2016)	8% (2017)	0% (2018)
Bujumbura Rural	13.889 PDI (2.733 ménages)	78%	22%		7% (2013-14)	35% (2015)	41% (2016)	17% (2017)	0% (2018)
Bururi	7.494 PDI (1.740 ménages)	97%	3%		16% (2013-14)	33% (2015)	20% (2016)	31% (2017)	0% (2018)
Cankuzo	16.025 PDI (3.386 ménages)	91%	9%		11% (2013-14)	20% (2015)	29% (2016)	39% (2017)	1% (2018)
Cibitoke	9.876 PDI (2.111 ménages)	97%	3%		0% (2013-14)	9% (2015)	68% (2016)	22% (2017)	1% (2018)
Gitega	20.085 PDI (4.422 ménages)	44%	56%		8% (2013-14)	73% (2015)	16% (2016)	3% (2017)	0% (2018)
Karusi	1.670 PDI (490 ménages)	95%	5%		5% (2013-14)	12% (2015)	15% (2016)	68% (2017)	0% (2018)
Kayanza	5.947 PDI (2.326 ménages)	83%	17%		18% (2013-14)	45% (2015)	22% (2016)	15% (2017)	0% (2018)
Kirundo	3.943 PDI (1.196 ménages)	89%	11%		5% (2013-14)	23% (2015)	28% (2016)	42% (2017)	2% (2018)
Makamba	12.860 PDI (2.572 ménages)	38%	62%		0% (2013-14)	57% (2015)	25% (2016)	18% (2017)	0% (2018)
Muramvya	1.987 PDI (489 ménages)	80%	20%		9% (2013-14)	46% (2015)	31% (2016)	14% (2017)	0% (2018)
Muyinga	8.424 PDI (2.271 ménages)	85%	15%		3% (2013-14)	23% (2015)	50% (2016)	24% (2017)	0% (2018)
Mwaro	930 PDI (391 ménages)	25%	75%		22% (2013-14)	58% (2015)	13% (2016)	7% (2017)	0% (2018)
Ngozi	2.961 PDI (829 ménages)	86%	14%		15% (2013-14)	18% (2015)	23% (2016)	44% (2017)	0% (2018)
Rumonge	12.582 PDI (2.419 ménages)	85%	15%		1% (2013-14)	60% (2015)	30% (2016)	7% (2017)	2% (2018)
Rutana	9.856 PDI (1.988 ménages)	69%	1%	30%	1% (2013-14)	58% (2015)	21% (2016)	20% (2017)	0% (2018)
Ruyigi	7.330 PDI (1.527 ménages)	79%	21%		2% (2013-14)	50% (2015)	23% (2016)	22% (2017)	3% (2018)



DTM

THE UN MIGRATION AGENCY



CONTACT

OIM Burundi, DTMBurundi@iom.int, Tel: +257 75 40 04 48

Facebook: International Organization for Migration – Burundi

Twitter: [@IOM_Burundi](https://twitter.com/IOM_Burundi)

